

Première partie : L'humanisme métaphysique

Texte n°1 :

Dieu dit : « Que la terre produise des êtres vivants selon leur espèce : bestiaux, bestioles, bêtes sauvages selon leur espèce » et il en fut ainsi. Dieu fit les bêtes sauvages selon leur espèce et toutes les bestioles du sol selon leur espèce, et vit que cela était bon.

Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre. »

Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa.

Dieu les bénit et leur dit : « Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre. »

Genèse, I, 24-28.

Texte n°2 :

Les plantes existent pour les animaux et les animaux pour l'homme, les animaux domestiques pour le travail qu'il en tire et la nourriture, les animaux sauvages, sinon tous du moins la plupart, pour sa nourriture et pour d'autres secours puisqu'il en tire vêtement et autres instruments. Si donc la nature ne fait rien d'inachevé ni rien en vain, il est nécessaire que ce soit pour les hommes que la nature ait fait tout cela.

Aristote, *Les Politiques*, I, 8, 1256b.
Traduction Pierre Pellegrin.

Texte n°3 :

Et je m'étais ici particulièrement arrêté à faire voir que, s'il y avait de telles machines, qui eussent les organes et la figure d'un singe, ou de quelque autre animal sans raison, nous n'aurions aucun moyen pour reconnaître qu'elles ne seraient pas en tout de même nature que ces animaux; au lieu que, s'il y en avait qui eussent la ressemblance de nos corps et imitassent autant nos actions que moralement il serait possible, nous aurions toujours deux moyens très certains pour reconnaître qu'elles ne seraient point pour cela de vrais hommes. Dont le premier est que jamais elles ne pourraient user de paroles, ni d'autres signes en les composant, comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées. Car on peut bien concevoir qu'une machine soit tellement faite qu'elle profère des paroles, et même qu'elle en profère quelques-unes à propos des actions corporelles qui causeront quelque changement en ses organes : comme, si on la touche en quelque endroit, qu'elle demande ce qu'on lui veut dire; si en un autre, qu'elle crie qu'on lui fait mal, et choses semblables; mais non pas qu'elle les arrange diversement, pour répondre au sens de tout ce qui se dira en sa présence, ainsi que les hommes les plus hébétés peuvent faire. Et le second est que, bien qu'elles fissent plusieurs choses aussi bien, ou peut-être mieux qu'aucun de nous, elles manqueraient infailliblement en quelques autres, par lesquelles on découvrirait qu'elles n'agiraient pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes. Car, au lieu que la raison est un instrument universel, qui peut servir en toutes sortes de rencontres, ces organes ont besoin de quelque particulière disposition pour chaque action particulière; d'où vient qu'il est moralement impossible qu'il y en ait assez de divers en une machine pour la faire agir en toutes les occurrences de la vie, de même façon que notre raison nous fait agir.

Or, par ces deux mêmes moyens, on peut aussi connaître la différence qui est entre les hommes et les bêtes. Car c'est une chose bien remarquable, qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles, et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées; et qu'au contraire, il n'y a point d'autre animal, tant parlait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse

le semblable. Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent; au lieu que les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes, ont coutume d'inventer d'eux-mêmes quelques signes, par lesquels ils se font entendre à ceux qui, étant ordinairement avec eux, ont loisir d'apprendre leur langue. Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout. Car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler; et d'autant qu'on remarque de l'inégalité entre les animaux d'une même espèce, aussi bien qu'entre les hommes, et que les uns sont plus aisés à dresser que les autres, il n'est pas croyable qu'un singe ou un perroquet, qui serait des plus parfaits de son espèce, n'égalât en cela un enfant des plus stupides, ou du moins un enfant qui aurait le cerveau troublé, si leur âme n'était d'une nature du tout différente de la nôtre. Et on ne doit pas confondre les paroles avec les mouvements naturels, qui témoignent les passions, et peuvent être imités par des machines aussi bien que par les animaux; ni penser, comme quelques anciens, que les bêtes parlent, bien que nous n'entendions pas leur langage : car s'il était vrai, puisqu'elles ont plusieurs organes qui se rapportent aux nôtres, elles pourraient aussi bien se faire entendre à nous qu'à leurs semblables. C'est aussi une chose fort remarquable que, bien qu'il y ait plusieurs animaux qui témoignent plus d'industrie que nous en quelques-unes de leurs actions, on voit toutefois que les mêmes n'en témoignent point du tout en beaucoup d'autres : de façon que ce qu'ils font mieux que nous ne prouve pas qu'ils ont de l'esprit; car, à ce compte, ils en auraient plus qu'aucun de nous et feraient mieux en toute chose; mais plutôt qu'ils n'en ont point, et que c'est la Nature qui agit en eux, selon la disposition de leurs organes : ainsi qu'on voit qu'une horloge, qui n'est composée que de roues et de ressorts, peut compter les heures, et mesurer le temps, plus justement que nous avec toute notre prudence.

Descartes, *Discours de la méthode*, cinquième partie (1637).

Texte n°4 :

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, et pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la détruire, ou à la déranger. J'aperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes, en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, et l'autre par un acte de liberté ; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la règle qui lui est prescrite, même quand il lui serait avantageux de le faire, et que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourrait de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits, ou de grain, quoique l'un et l'autre pût très bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'était avisé d'en essayer. C'est ainsi que les hommes dissolus se livrent à des excès, qui leur causent la fièvre et la mort ; parce que l'esprit déprave les sens, et que la volonté parle encore, quand la nature se tait.

Tout animal a des idées puisqu'il a des sens, il combine même ses idées jusqu'à un certain point, et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins. Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête ; ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer, ou de résister ; et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme : car la physique explique en quelque manière le mécanisme des sens et la formation des idées ; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, et dans le sentiment de cette puissance on ne trouve que des actes purement spirituels, dont on n'explique rien par les lois de la mécanique.

Jean-Jacques Rousseau,
Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes,
première partie (1754).

Texte n°5 :

Concernant la partie des créatures qui est vivante, bien que dépourvue de raison, un traitement violent et en même temps cruel des animaux est opposé au devoir de l'homme envers lui-même, parce qu'ainsi la sympathie à l'égard de leurs souffrances se trouve émoussée en l'homme et que cela affaiblit et peu à peu anéantit une disposition naturelle très profitable à la moralité dans la relation avec les autres hommes. Cela est vrai quand bien même, dans ce qui est permis à l'homme, s'inscrit le fait de tuer rapidement (d'une manière qui évite de les torturer) les animaux, ou encore de les astreindre à un travail (ce à quoi, il est vrai, les hommes eux aussi doivent se soumettre), à condition simplement qu'il n'excède pas leurs forces ; à l'inverse, il faut avoir en horreur les expériences physiques qui les martyrisent pour le simple bénéfice de la spéculation, alors que, même sans elles, le but pourrait être atteint. Même la reconnaissance pour les services longtemps rendus par un vieux cheval ou un vieux chien (comme s'ils étaient des personnes de la maison) appartient indirectement aux devoirs de l'homme, à savoir au devoir conçu *en considération* de ces animaux, mais cette reconnaissance, envisagée *directement*, n'est jamais qu'un devoir de l'homme envers lui-même.

Emmanuel Kant, *Métaphysique des mœurs II, Doctrine de la vertu*, §17 (1797).
Traduction Alain Renaut

Deuxième partie : La critique de l'anthropocentrisme

Texte n°1 : Plutarque, « Que les bêtes brutes usent de raison », in *Trois traités pour les animaux*, trad. J. Amyot.

Plutarque s'inspire d'un passage du chant X de l'Odyssée d'Homère afin de réaliser une expérience de pensée : que dirait un animal de sa condition s'il pouvait parler ? Et surtout, que nous dirait-il de nous ?

Texte n°2 :

La présomption est notre maladie naturelle et originelle. La plus calamiteuse et fragile de toutes les créatures c'est l'homme, et en même temps la plus orgueilleuse. Elle se sent et se voit logée ici parmi la bourbe et la fiente du monde, attachée et clouée à la pire, plus morte et croupie partie de l'univers, au dernier étage du logis, et le plus éloigné de la voûte céleste, avec les animaux de la pire condition des trois ; et se va plantant par imagination au dessus du cercle de la Lune, et ramenant le ciel sous ses pieds. C'est par la vanité de cette même imagination qu'il s'égale à Dieu, qu'il s'attribue les conditions divines, qu'il se trie soi-même et sépare de la presse des autres créatures, taille les parts aux animaux ses confrères et compagnons, et leur distribue telle portion de faculté et de forces, que bon lui semble. Comment connaît-il par l'effort de son intelligence, les branles internes et secrets des animaux ? par quelle comparaison d'eux à nous conclut-il la bêtise qu'il leur attribue ?

Michel de Montaigne, *Les Essais* (1572-1580), Livre II,
chapitre 12 : « Apologie de Raymond Sebond »
Français modernisé par C. Pingnaud.

Texte n°3 :

Plaidoyer fait au Parlement des oiseaux,
les Chambres assemblées,
contre un animal accusé d'être homme.

« Messieurs, la partie de ce criminel est Guillemette la Charnue, perdrix de son extraction, nouvellement arrivée du monde de la terre, la gorge encore ouverte d'une balle de plomb que lui ont tirée les hommes, demanderesse à l'encontre du genre humain, et par conséquent à l'encontre d'un animal que je prétends être un membre de ce grand corps. Il ne nous serait pas malaisé d'empêcher par sa mort les violences qu'il peut faire ; toutefois comme le salut ou la perte de tout ce qui vit,

importe à la République des vivants, il me semble que nous mériterions d'être nés hommes, c'est-à-dire dégradés de la raison et de l'immortalité que nous avons par-dessus eux, si nous leur avions ressemblé par quelque'une de leurs injustices.

« Le nœud de l'affaire consiste à savoir si cet animal est homme ; et puis en cas que nous avérions qu'il le soit, si pour cela il mérite la mort.

« Pour moi, je ne fais point de difficulté qu'il ne le soit, premièrement, par un sentiment d'horreur dont nous nous sommes tous sentis saisis à sa vue sans en pouvoir dire la cause ; secondement, en ce qu'il rit comme un fou, troisièmement, en ce qu'il pleure comme un sot ; quatrièmement, en ce qu'il se mouche comme un vilain ; cinquièmement, en ce qu'il est plumé comme un galeux ; sixièmement, en ce qu'il porte la queue devant ; septièmement, en ce qu'il a toujours une quantité de petits grès carrés dans la bouche qu'il n'a pas l'esprit de cracher ni d'avalier ; huitièmement, et pour conclusion, en ce qu'il lève en haut tous les matins ses yeux, son nez et son large bec, colle ses mains ouvertes la pointe au ciel plat contre plat, et n'en fait qu'une attachée, comme s'il s'ennuyait d'en avoir deux livres ; se casse les jambes par la moitié, en sorte qu'il tombe sur ses gigots ; puis avec des paroles magiques qu'il bourdonne, j'ai pris garde que ses jambes rompues se rattachent, et qu'il se relève après aussi gai qu'auparavant. Or vous savez, messieurs, que de tous les animaux il n'y a que l'homme seul dont l'âme soit assez noire pour s'adonner à la magie, et par conséquent celui-ci est homme. Il faut maintenant examiner si, pour être homme, il mérite la mort.

« Je pense, messieurs, qu'on n'a jamais révoqué en doute que toutes les créatures sont produites par notre commune mère, pour vivre en société. Or, si je prouve que l'homme semble n'être né que pour la rompre, ne prouverai-je pas qu'allant contre la fin de sa création, il mérite que la nature se repente de son ouvrage ?

« La première et la plus fondamentale loi pour la manutention d'une république, c'est l'égalité ; mais l'homme ne la saurait endurer éternellement : il se rue sur nous pour nous manger ; il se fait accroire que nous n'avons été faits que pour lui ; il prend, pour argument de sa supériorité prétendue, la barbarie avec laquelle il nous massacre, et le peu de résistance qu'il trouve à forcer notre faiblesse.

« (...) En conséquence de cette principauté ridicule, il s'attribue tout joliment sur nous le droit de vie et de mort ; il nous dresse des embuscades, il nous enchaîne, il nous jette en prison, il nous égorge, il nous mange, et, de la puissance de tuer ceux qui sont demeurés libres il fait un prix à la noblesse. Il pense que le soleil s'est allumé pour l'éclairer à nous faire la guerre ; que nature nous a permis d'étendre nos promenades dans le ciel afin seulement que de notre vol il puisse tirer de malheureux ou favorables auspices et quand Dieu mit des entrailles dedans notre corps, qu'il n'eut intention que de faire un grand livre où l'homme pût apprendre la science des choses futures.

« Hé bien, ne voilà pas un orgueil tout à fait insupportable ? Celui qui l'a conçu pouvait-il mériter un moindre châtement que de naître homme ? Ce n'est pas toutefois sur quoi je vous presse de condamner celui-ci. La pauvre bête n'ayant pas comme nous l'usage de raison, j'excuse ses erreurs quant à celles que produit son défaut d'entendement ; mais pour celles qui ne sont filles que de la volonté, j'en demande justice : par exemple, de ce qu'il nous tue, sans être attaqué par nous ; de ce qu'il nous mange, pouvant repaître sa faim de nourriture plus convenable, et ce que j'estime beaucoup plus lâche, de ce qu'il débauche le bon naturel de quelques-uns des nôtres, comme des laniers, des faucons et des vautours, pour les instruire au massacre des leurs, à faire gorge chaude de leur semblable, ou nous livrer entre ses mains. »

Savinien de Cyrano de Bergerac,

Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil (1657).

Texte n°4 :

BÊTES.

Quelle pitié, quelle pauvreté, d'avoir dit que les bêtes sont des machines privées de connaissance et de sentiment, qui font toujours leurs opérations de la même manière, qui n'apprennent rien, ne perfectionnent rien, etc. ?

Quoi ! cet oiseau qui fait son nid en demi-cercle quand il l'attache à un mur, qui le bâtit en quart de cercle quand il est dans un angle, et en cercle sur un arbre : cet oiseau fait tout de la même façon. Ce chien de chasse que tu as discipliné pendant trois mois n'en sait-il pas plus au bout de ce temps qu'il n'en savait avant tes leçons ? Le serin à qui tu apprends un air le répète-t-il dans l'instant ? n'emploies-tu pas un temps considérable à l'enseigner ? n'as-tu pas vu qu'il se méprend et qu'il se corrige ?

Est-ce parce que je te parle que tu juges que j'ai du sentiment, de la mémoire, des idées ? Eh bien ! je ne te parle pas ; tu me vois entrer chez moi l'air affligé, chercher un papier avec inquiétude, ouvrir le bureau où je me souviens de l'avoir enfermé, le trouver, le lire avec joie. Tu juges que j'ai éprouvé le sentiment de l'affliction et celui du plaisir, que j'ai de la mémoire et de la connaissance.

Porte donc le même jugement sur ce chien qui a perdu son maître, qui l'a cherché dans tous les chemins avec des cris douloureux, qui entre dans la maison, agité, inquiet, qui descend, qui monte, qui va de chambre en chambre, qui trouve enfin dans son cabinet le maître qu'il aime, et qui lui témoigne sa joie par la douceur de ses cris, par ses sauts, par ses caresses.

Des barbares saisissent ce chien, qui l'emporte si prodigieusement sur l'homme en amitié ; ils le clouent sur une table, et ils le dissèquent vivant pour te montrer les veines mémoires. Tu découvres dans lui tous les mêmes organes de sentiment qui sont dans toi. Réponds-moi, machiniste, la nature a-t-elle arrangé tous les ressorts du sentiment dans cet animal afin qu'il ne sente pas ? a-t-il des nerfs pour être impassible ? Ne suppose point cette impertinente contradiction dans la nature.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Bêtes » (1764)

Texte n°5 :

Nous pouvons ainsi comprendre comment il se fait que l'homme et tous les autres vertébrés ont été construits sur un même modèle général, pourquoi ils traversent les mêmes phases primitives de développement, et pourquoi ils conservent quelques rudiments communs. Nous devrions, par conséquent, admettre franchement leur communauté de descendance ; adopter toute autre théorie, c'est en arriver à considérer notre conformation et celle des animaux qui nous entourent comme un piège tendu à notre jugement. Cette conclusion trouve un appui immense dans un coup d'œil jeté sur l'ensemble des membres de la série animale, et sur les preuves que nous fournissent leurs affinités, leur classification, leur distribution géographique et leur succession géologique. Nos préjugés naturels, cette vanité qui a conduit nos ancêtres à déclarer qu'ils descendaient des demi-dieux, nous empêchent seuls d'accepter cette conclusion. Mais le moment n'est pas éloigné où l'on s'étonnera que les naturalistes, connaissant la conformation comparative et le développement de l'homme et des autres mammifères, aient pu si longtemps croire que chacun d'eux a été l'objet d'un acte séparé de la création.

Charles Darwin, *La Filiation de l'homme* (1871), chapitre I.
Traduction E. Barbier

Troisième partie : Nos devoirs envers les animaux

Texte n°1 : Ovide rapporte la position de Pythagore sur le végétarisme.

Abstenez-vous, mortels, de souiller vos corps de mets abominables. Vous avez les céréales, vous avez les fruits, dont le poids fait courber les branches, et, sur les vignes, les raisins gonflés de jus ; vous avez des plantes savoureuses et d'autres que la flamme peut rendre douces et tendres ; ni le lait, ni le miel, qu'a parfumé la fleur du thym, ne vous sont interdits ; la terre, prodigue de ses trésors, vous fournit des aliments délicieux ; elle vous offre des mets qui ne sont pas payés par le meurtre et le sang. Ce sont les bêtes qui assouissent leur faim avec de la chair, et encore pas toutes car les chevaux, les moutons et les bœufs se nourrissent d'herbe. Il n'y a que les animaux d'une nature cruelle et féroce, les tigres d'Arménie, les lions toujours en fureur, les loups, les ours, qui aiment une nourriture ensanglantée. Hélas ! Quel crime n'est-ce pas d'engloutir des entrailles dans

ses entrailles, d'engraisser son corps avide avec un corps dont on s'est gorgé et d'entretenir en soi la vie par la mort d'un autre être vivant ! Quoi donc ? Au milieu de tant de richesses que produit la terre, la meilleure des mères, tu ne trouves de plaisir qu'à broyer d'une dent cruelle les affreux débris de tes victimes, dont tu as rempli ta bouche, à la façon des Cyclopes ? Tu ne peux, sans détruire un autre être, apaiser les appétits déréglés de ton estomac vorace ?

Ovide, *Métamorphoses*, XV

Texte n°2 : Plutarque, « S'il est loisible de manger chair », in *Trois traités pour les animaux*, trad. J. Amyot. L'essai vaut la peine d'être lu dans son intégralité.

Texte n°3 :

Avant le temps du déluge, la nourriture que les hommes prenaient sans violence dans les fruits qui tombaient d'eux mêmes, et dans les herbes qui aussi bien séchaient si vite, était sans doute quelque reste de la première innocence, et de la douceur à laquelle nous étions formés. Maintenant pour nous nourrir il faut répandre du sang malgré l'horreur qu'il nous cause naturellement ; et tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir. (...)

L'homme qu'on voyait dans les premiers temps épargner la vie des bêtes, s'est accoutumé à n'épargner plus la vie de ses semblables. C'est en vain que Dieu défendit aussitôt après le déluge de verser le sang humain ; en vain, pour sauver quelque vestige de la première douceur de notre nature, en permettant de manger de la chair des bêtes, il en avait réservé le sang. Les meurtres se multiplièrent sans mesure.

Jacques Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle* (1681).

Texte n°4 :

Un fait que j'ai souvent observé chez les enfants, c'est qu'ils sont enclins à maltraiter toutes les pauvres créatures qui sont en leur pouvoir. Ils tourmentent, ils traitent cruellement les oiseaux, les papillons et autres petites bêtes qui tombent entre leurs mains, et cela avec une sorte de plaisir. Il faut, je crois, les surveiller attentivement sur ce point, et, s'ils sont portés à ce genre de cruauté, leur inspirer de tout autres dispositions. L'habitude de tourmenter et de tuer des bêtes peut en effet les rendre durs et cruels à l'égard des hommes ; et ceux qui se plaisent à faire souffrir, à détruire des créatures d'une espèce inférieure, ne sont guère préparés à se montrer compatissants et bons envers celles de leur propre espèce. Notre droit anglais a tenu compte de cette observation, lorsqu'il a exclu les bouchers des jurys qui prononcent sur la vie et sur la mort. Élevons donc les enfants, dès le principe, dans l'horreur de tuer ou de tourmenter toute créature vivante. Apprenons-leur même à ne rien gâter, à ne rien détruire à moins que ce ne soit pour la préservation ou pour le bien d'un être plus élevé. (...) Et je crois qu'en effet on devrait accoutumer les enfants, dès le berceau, à avoir de la tendresse pour toutes les créatures sensibles, et ne leur laisser gâter ou détruire quoi que ce soit.

Ce plaisir qu'ils trouvent à faire du mal, c'est-à-dire à détruire les choses sans raison, et plus particulièrement le plaisir de faire souffrir un être sensible, ne saurait être selon moi autre chose qu'une inclination acquise et étrangère à la nature, une habitude qui résulte de l'exemple et de la société.

John Locke, *Quelques pensées sur l'éducation* (1693), XV.

Traduction G. Compayré

Texte n°5 :

Laisant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les premières et plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois apercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement nos semblables. C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit nécessaire d'y

faire entrer celui de la sociabilité, que me paraissent découler toutes les règles du droit naturel; règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondements, quand par ses développements successifs elle est venue à bout d'étouffer la nature.

De cette manière, on n'est point obligé de faire de l'homme un philosophe avant que d'en faire un homme; ses devoirs envers autrui ne lui sont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la sagesse; et tant qu'il ne résistera point à l'impulsion intérieure de la commisération, il ne fera jamais du mal à un autre homme ni même à aucun être sensible, excepté dans le cas légitime où sa conservation se trouvant intéressée, il est obligé de se donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine aussi les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle. Car il est clair que, dépourvus de lumières et de liberté, ils ne peuvent reconnaître cette loi; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujéti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible; qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, première partie (1755)

Texte n°6 :

L'horreur ridicule que l'on a de manger de la chair humaine, le respect imbécile que l'on a pour le cadavre d'un homme, ne tirent leur origine que de notre ignorance, ne sont fondés que dans notre imagination. Cette chair n'est point autre que celle des animaux que nous mangeons. (...) Nous nous imaginons sottement que cette chair est d'une nature infiniment supérieure, infiniment plus respectable que celle des autres animaux mangeables. Quel aveuglement ! Si le corps humain est, comme on l'enseigne au peuple, d'une nature au-dessus de celle des brutes, parce qu'il est la coque ou l'enveloppe qui renferme une âme immortelle, laquelle abandonne le corps à la mort ; ce corps abandonné n'a donc plus rien en soi qui nous porte à le respecter davantage que celui d'un bœuf, d'un mouton, d'un cochon, dont nous mangeons tous les jours ; au contraire, si l'homme est en tout semblable aux brutes, pourquoi avoir d'autres sentiments, d'autres égards pour son cadavre que pour celui de ces dernières ? Nous sommes bien orgueilleux de nous élever si haut, ou bien injuste de les abaisser si bas. (...)

Si vous entrez dans les étables d'un laboureur ; vous y verrez un troupeau de pauvres bêtes, chérir, caresser, se fier à un homme qui les élève, qui les nourrit, qui les accable de soins intéressés, qui les flatte d'une main traîtresse, pour les livrer ensuite à leur bourreau, c'est-à-dire au boucher.

Si vous vous transportez de là dans les étables de ce dernier, vous entendrez le bœuf beuglant, la brebis bêlante, appeler sans cesse leur maître, lui annoncer que l'heure de ses soins ordinaires est venue ; que son retardement les afflige, que sa présence les consolerait, tandis que le traître qui vient de les vendre et de les livrer, s'en retourne gaiement chez lui, chargé du prix de leur tête. Cependant, si un bruit soudain se fait entendre à la porte de cette étable, la brebis, qui ignore l'horreur de sa destinée, bondit de joie, et croit que son maître chéri la cherche pour la conduire au champ ; le bœuf s'agite et mugit de satisfaction : il croit que son maître chargé de la nourriture qu'il attend, va remplir la crèche à laquelle il est attaché ; mais au lieu de ce maître si attendu, c'est le boucher impitoyable qui vient les arracher de ce lieu pour les mener dans l'endroit où il exerce ses cruautés ordinaires, pour les assommer, les égorger, les déchirer sans pitié, sans miséricorde, pour les transporter ensuite dans une boucherie dont le spectacle horrible semble réjouir la vue de ces vils esclaves payés pour procurer à leurs maîtres l'abominable satisfaction d'assouvir leur gourmandise enragée de la chair et du sang de presque tout ce qui a vie sur terre.

(...) Depuis l'éléphant jusqu'au ciron, rien n'échappe à la cruauté de l'homme. S'il assomme, s'il égorge, s'il mange les animaux mangeables, ceux qui ne le sont pas n'en sont pas plus à l'abri de ses coups ; tantôt il en tue un pour quelque usage particulier, tantôt il en dissèque un autre pour s'instruire, tantôt il en éventre un troisième pour s'amuser. (...)

Mais, dira-t-on, si l'on casse la patte à un animal, si on lui arrache un œil, si on lui ouvre le ventre, etc., c'est pour faire quelques observations utiles à la médecine et à la chirurgie, ou pour prendre la nature sur le fait dans ses opérations, ce qui instruit et amuse tout à la fois. Fort bien ; c'est pour cela que les médecins et les chirurgiens sont aujourd'hui si habiles, et qu'ils tuent si peu de monde ; mais les animaux, à la conservation desquels la nature s'intéresse autant qu'à la nôtre, ont alors le même droit sur nous. Que dirait-on cependant, si un chien, devenu chirurgien, cassait la jambe à un homme pour apprendre à guérir celle d'un autre chien ? Que dirait-on si un chat arrachait l'œil à un enfant pour voir comment les fibres médullaires du nerf optique sont étendus sur la rétine ? Que dirait-on enfin si une biche, armée du scalpel, ouvrait le ventre à une jeune mariée, pour y découvrir le mystère de la génération, ou seulement pour satisfaire sa curiosité ? Ne crierait-on pas au meurtre ! À la cruauté ! Ne tuerait-on pas le chien et le chat, la biche, ou tout autre animal qui aurait osé commettre un attentat si horrible ? On ferait plus, les hommes irrités se ligueraient pour exterminer entièrement l'espèce qui aurait produit de si exécrables individus. Eh ! Pourquoi donc les animaux ne se liguent-ils pas contre les hommes qui les traitent si inhumainement ? C'est que les animaux sont doux, peu colériques, jamais vindicatifs, jamais méchants ni cruels par réflexion. Ô hommes civilisés ! Je le répète donc, si vous goûtiez une fois de votre chair, il ne vous faudrait point ajouter beaucoup à votre cruauté naturelle pour vous égorger et vous manger les uns les autres.

Henri-Joseph du Laurens,
Le Compère Matthieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain (1766).

Texte n°7 :

Je présume qu'il n'est pas un homme de sentiment, qui ait une quelconque idée de la justice, mais qui ne confesserait sur les principes de la raison et du sens commun, que, s'il devait être soumis à une douleur non nécessaire et imméritée par un autre homme, son tourmenteur lui ferait un acte d'injustice ; et du sens de l'injustice dans son propre cas, il doit naturellement inférer, maintenant qu'il est celui qui souffre, que, s'il devait soumettre un autre homme de sentiment à la même douleur non nécessaire et imméritée que celle dont il souffre actuellement, l'injustice qu'il commet envers l'autre serait exactement la même que celle de son tourmenteur envers lui. Par conséquent, l'homme de sentiment et de justice ne soumettra pas un autre homme à une douleur imméritée, parce qu'il ne fera pas à un autre ce qu'il n'aimerait pas qu'on lui fasse. Il ne profitera pas non plus de sa propre supériorité ou force, ou des accidents de la fortune, en en usant improprement pour opprimer l'inférieur ; parce qu'il sait qu'en matière de sentiment tous les hommes sont égaux ; et que les différences de force ou de condition ne sont pas moins des dons et des attributions de Dieu, que les différences d'intelligence, de couleur ou de taille. (...) Mais si, parmi les hommes, les différences de facultés d'esprit et de complexion, de stature et d'accidents de fortune ne donnent à aucun homme le droit d'abuser ou d'agresser un autre homme sur la base de ces différences ; pour la même raison, un homme ne peut avoir aucun droit naturel d'abuser et de tourmenter une bête, simplement parce qu'une bête n'a pas les capacités mentales d'un homme. (...) Une bête est un animal qui n'est pas moins sensible à la douleur qu'un homme. Elle a de semblables nerfs et organes de sensation ; et ses cris et gémissements, en cas d'impressions violentes sur son corps, bien qu'elle ne puisse formuler ses plaintes par le discours ou la voix humaine, sont pour nous des indications aussi fortes de sa sensibilité à la douleur que les cris et gémissements d'un être humain, dont nous ne comprenons pas le langage. (...) Et si la différence de complexion ou de stature ne confère pas à un homme le droit de mépriser et d'abuser un autre homme, la différence de forme entre un homme et une bête ne peut donner à un homme un quelconque droit d'abuser et de tourmenter une bête. (...) Que nous marchions sur deux jambes ou quatre pattes ; que notre tête soit tournée vers la terre ou redressée ; que nous soyons nus ou couverts de poils ; que nous ayons une queue ou non, des cornes ou non, des oreilles longues ou rondes ; ou que nous brayions comme un âne, parlions comme un homme, siffillions comme un oiseau, ou que nous soyons muets comme un poisson ; la nature n'a jamais voulu ces distinctions comme des fondations pour le droit de tyrannie et d'oppression. Mais peut-être, dira-t-on, qu'il est absurde de faire une telle inférence à partir d'une simple supposition, à

savoir qu'un homme pourrait avoir été une bête, et une bête pourrait avoir été un homme; car la supposition est elle-même chimérique, et n'a aucune fondation en nature ; et tous les arguments devraient être tirés de faits, et non de l'imagination de ce qui pourrait être ou ne pas être. À cela, je répondrai en peu de mots, et de manière générale, que tous les cas et arguments, déduits de l'important et bienveillant précepte qui [nous enjoint] de faire pour les autres comme nous voudrions qu'il soit fait pour nous, requièrent nécessairement ce genre de suppositions ; c'est-à-dire qu'ils supposent que le cas en question est autre qu'il n'est en réalité. Par exemple, un homme riche n'est pas un homme pauvre ; cependant, le devoir qui résulte à l'évidence de ce précepte est celui-ci : l'homme qui est riche à présent doit se comporter envers l'homme qui est pauvre à présent de la manière dont l'homme riche, s'il était pauvre, voudrait que l'homme pauvre, s'il était riche, se comporte envers lui. (...) Il est vrai qu'un homme n'est pas un cheval ; cependant, comme un cheval est un sujet tombant sous la portée de ce précepte, c'est-à-dire qu'il est capable d'en bénéficier, le devoir auquel enjoint ce précepte s'étend à l'homme, et revient à ceci : toi qui es un homme, traite ton cheval COMME tu voudrais être traité par ton maître [si] tu étais dans le cas d'un cheval. Je ne vois aucune absurdité ni raisonnement faux dans ce précepte, ni aucune mauvaise conséquence qui en résulterait, quelques contradictions que puisse apporter la barbarie de la coutume.

Humphrey Primatt,

A Dissertation on the Duty of Mercy and Sin of Cruelty to Brute Animals (1776)

Traduction E. Utria (modifiée).

Texte n°8 :

Quels autres agents se trouvent être à la fois sous l'influence de la direction de l'homme et susceptibles de bonheur ? Ils sont de deux sortes : (1) Les autres êtres humains qu'on appelle personnes. (2) Les autres animaux, dont les intérêts ont été négligés par l'insensibilité des anciens juristes, restent dégradés dans la classe des choses*.

*Sous les religions mahométane et hindoue, les intérêts du reste de la création animale semblent avoir rencontré une certaine attention. Pourquoi leurs intérêts ne sont-ils pas, universellement, tout autant que ceux des créatures humaines, considérés en fonction des différences de degré de sensibilité ? Parce que les lois existantes sont le travail de la crainte mutuelle ; et les animaux les moins rationnels n'ont pas disposé des mêmes moyens que l'homme pour tirer parti de ce sentiment. Pourquoi leurs intérêts ne devraient-ils pas être considérés ? On n'en peut donner aucune raison. S'il ne s'agissait que du fait que nous les mangeons, il y aurait une très bonne raison pour laquelle il devrait nous être permis de les manger autant qu'il nous plaît : nous nous en trouvons mieux ; et ils ne s'en trouvent jamais pire. Ils n'ont aucune de ces très longues anticipations de misère future que nous avons. La mort qu'ils subissent de nos mains est ordinairement, et sera peut être toujours, une mort plus rapide, et de ce fait moins douloureuse, que celle qui les attendrait dans le cours inévitable de la nature. S'il ne s'agissait que du fait qu'on les tue, il y aurait une très bonne raison pour laquelle il devrait nous être permis de tuer ceux qui nous attaquent : nous nous en trouverions pire pour qu'ils puissent vivre, et ils ne s'en trouvent jamais pire d'être morts. Mais avons-nous des raisons de supporter que nous les maltraitions ? Je n'en vois aucune. Avons-nous des raisons de ne *pas* supporter que nous les maltraitions ? Oui, il y en a plusieurs. Il fut un temps, et j'ai le regret de constater qu'en de nombreux endroits c'est toujours le cas, où la plus grande partie de notre espèce, à laquelle on donnait le nom d'esclaves, était traitée par la loi exactement sur le même plan que le sont encore les races d'animaux inférieurs, en Angleterre par exemple. Le jour viendra *peut-être* où il sera possible au reste de la création animale d'acquérir ces droits qui n'auraient jamais pu lui être refusés sinon par la main de la tyrannie. Les français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'est nullement une raison pour laquelle un être humain devrait être abandonné sans recours au caprice d'un bourreau. Il est possible qu'on reconnaisse un jour que le nombre de jambes, la pilosité de la peau, ou la terminaison de l'os *sacrum*, sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner un être sensible au même destin. Quel autre critère devrait tracer la ligne infranchissable ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de discourir ? Mais un cheval ou un chien adulte est, au-delà de toute comparaison, un

animal plus raisonnable, mais aussi plus susceptible de relations sociales (*conversable*), qu'un nourrisson d'un jour ou d'une semaine, ou même d'un mois. Mais supposons que la situation ait été différente, qu'en résulterait-il ? La question n'est pas « peuvent-ils *raisonner*? », ni « peuvent-ils *parler* ? », mais « peuvent-ils *souffrir*? ».

Jeremy Bentham, *Introduction aux principes de la morale et de la législation*
(1789 ; 1823 pour l'addition)

Texte n°9 :

À mesure que l'homme avance en civilisation et que les petites tribus se réunissent en communautés plus nombreuses, la simple raison indique à chaque individu qu'il doit étendre ses instincts sociaux et sa sympathie à tous les membres de la même nation, bien qu'ils ne lui soient pas personnellement connus. Ce point atteint, une barrière artificielle seule peut empêcher ses sympathies de s'étendre à tous les hommes de toutes les nations et de toutes les races. L'expérience nous prouve, malheureusement, combien il faut de temps avant que nous considérions comme nous semblables les hommes qui diffèrent considérablement de nous par leur aspect extérieur et par leur coutume. La sympathie étendue en dehors des bornes de l'humanité, c'est-à-dire la compassion envers les animaux, paraît être une des dernières acquisitions morales. (...) Cette qualité, une des plus nobles dont l'homme soit doué, semble provenir incidemment de ce que nos sympathies, devenant plus délicates à mesure qu'elles s'étendent davantage, finissent par s'appliquer à tous les êtres vivants. Cette vertu, une fois honorée et cultivée par quelques hommes, se répand chez les jeunes gens par l'instruction et par l'exemple, et finit par faire partie de l'opinion publique.

Charles Darwin, *La Filiation de l'homme* (1871), chapitre IV.
Traduction E. Barbier

Indications bibliographiques complémentaires :

- Peter Singer, *La libération animale*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2012.
- Élisabeth de Fontenay, *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Librairie Arthème Fayard, 1998.
- Françoise Armengaud, *Réflexions sur la condition faite aux animaux*, Éditions Kimé, 2011.
- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer. *Anthologie d'éthique animale. Apologie des bêtes*, P.U.F., Paris, 2011.
- J.-B. Jeangène Vilmer, *Éthique animale*, P.U.F., Paris, 2008.